

DEPARTEMENT
DOUBS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE VALENTIGNEY 25700

N° d'ordre
2021-1671

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 1^{er} mars 2021

SOUS-PREFECTURE

- 8 MARS 2021

MONTBELIARD

Président : M. Philippe GAUTIER, excusé
Vice-Présidente : Mme PELISSIER, présente
Présents : Mmes GAUTIER – MICHAUD
BICHET – PELLETIER - PARROT
M. CARRE – GUINCHARD - PERTUISET
Excusée : Mme BOURQUIN

Nombre de membre en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
Cas échéant, nombre de procurations	0
Résultat du vote (pour ou contre)	
Date de la convocation	22 février 2021

Débat d'Orientation budgétaire 2021

Conformément aux dispositions du code général des Collectivités territoriales, l'article 10 du règlement intérieur du Conseil d'administration et l'article 107 de la loi n° 20154-991 du 7 août 2015 (NOTRe), il est stipulé que dans la période de deux mois avant le vote du budget primitif, un débat a lieu au sein du conseil d'administration sur les orientations générales de ce budget.

Madame Maud PELISSIER, Vice-Présidente du CCAS, rappelle que le vote, à l'issue du débat, a valeur juridique.

Suite à la présentation de ce rapport, un débat s'engage entre les administrateurs au sujet des recettes et des dépenses pour l'établissement du Budget Primitif 2021.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de prendre acte des orientations budgétaires 2021.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fait en séance les, an, mois et jour que dessus.

**La Vice-Présidente du CCAS
Maud PELISSIER,**



CCAS - Débat d'orientation budgétaire 2021

Plus que jamais, la proximité au cœur du dispositif social du CCAS

L'année 2020 a été une année très compliquée pour tous et particulièrement pour les services sociaux. Le CCAS s'est adapté à la situation sanitaire en vigueur sans jamais faillir et en gérant les situations « urgentes ». La quasi-totalité des animations prévues ont été annulées et le service social du CCAS a vu son nombre de bénéficiaires augmenter de manière très significative.

En 2021, la situation sanitaire ne s'est pour l'instant guère améliorée et nous tentons toujours de nous adapter en réagissant au jour le jour. Le portage de repas à domicile a vu croître sérieusement le nombre de bénéficiaires puisque nous sommes aujourd'hui à 85 personnes livrées en moyenne par jour. Ce service est plus que jamais un service essentiel apporté à la population fragilisée et de plus de 60 ans de Valentigney.

En 2020, la diffusion des cadeaux aux aînés de la commune de plus de 70 ans a été adaptée au contexte sanitaire. En effet, le choix des élus s'est porté sur une livraison à domicile à l'ensemble des personnes inscrites (1600) sur le fichier personnes âgées du CCAS. Ce mode opératoire a été très apprécié par les séniors qui étaient ravis d'avoir de la visite en cette période compliquée. Sur le plan financier, le coût lié à cette distribution de cadeaux a fortement augmenté.

Le CCAS poursuit le projet « contes et mémoire » en partenariat avec l'association A la Lueur des Contes. Dans le contexte sanitaire actuel encore incertain, nous prévoyons une possible reprise des animations à la rentrée de septembre. C'est pourquoi, nous proposons le séjour en Bretagne en lien avec l'ANCV dans le cadre du dispositif « Vacances Séniors », du 25 septembre au 2 octobre 2021. Enfin, en direction des séniors, le CCAS, via l'adhésion de la ville, continue son partenariat avec le réseau « Ville Amies des aînés » et accueillera en 2021, un stagiaire BPJEPS animation socio-culturelle qui réalisera le portrait du territoire.

Le CCAS cherche à développer un réseau de bénévoles afin d'organiser des temps de rencontres dans le but de lutter contre l'isolement des séniors. La première étape qui consiste à l'élaboration d'un questionnaire dans le but de recueillir les souhaits des personnes, est enclenchée. De ce fait, un envoi à tout le fichier personnes âgées est prévu ce printemps. Ce qui permettra de recenser les souhaits des séniors et d'établir un cahier des charges pour la suite.

En matière de ressources humaines, le CCAS compte aujourd'hui 10 agents (8 titulaires et 2 agents en contrat).

Plus que jamais, le CCAS continue de jouer pleinement son rôle d'acteur de proximité auprès des usagers, tant pour les personnes en difficulté que pour les personnes en situation de handicap en maintenant les visites à domicile et la distribution de chèques services. Nous insistons sur le fait que le CCAS s'organise et s'adapte pour ne laisser personne de côté surtout dans le contexte actuel.

PERSONNES ÂGÉES

a) Repas à domicile :

En matière de livraison de repas à domicile, le nombre de repas a très fortement augmenté en 2020. L'augmentation est due essentiellement au confinement et à la situation sanitaire. Le nombre de personnes à profiter du service portage de repas, mensuellement, est en moyenne de 85 en 2020 (75 en 2019). Les prévisions pour 2021 suivent celles de 2020. Le marché arrive à son terme en fin d'année.

b) Vacances Seniors :

En 2020, l'opération les « Vacances Séniors » en partenariat avec l'ANCV a été annulée. Le séjour devait avoir lieu du jeudi 14 mai au jeudi 21 mai 2020, au club Vacancier à Mûr de Bretagne. Il est reporté du 25 septembre au 2 octobre 2021, même lieu, même hébergement. L'enveloppe allouée par l'ANCV pour cette année est de **4 800 €**, ce qui permet une aide financière pour 30 personnes. Nous avons proposé un partenariat au Centre social sur cette opération qui a accepté, afin de mettre tout en œuvre pour partir avec un groupe complet (50 personnes).

c) Fêtes et cérémonies

➤ Thé dansant gourmand et cadeaux :

En 2020, les élus ont opté pour une livraison à domicile des cadeaux à chaque personne de 70 ans et plus. Aussi, élus et membres du personnel du CCAS et de la ville ont distribué 1600 cadeaux.

Le succès du cadeau aux personnes âgées ne se dément pas. La formule choisie par défaut à cause du contexte sanitaire a particulièrement plu aux aînés.

Pour 2021 :

- **1600 cadeaux à 20 € : 32 000 €**
- Coût de la réception thé dansant : 7 000 €
- Total : 39 000 €**

Pour mémoire :

Coût global des 1 600 cadeaux en 2020 : 32 564, 86 € (20,35 € TTC/cadeau)

Coût total 2019 (cadeaux + thé dansant) : 30 028,71 €

➤ Les anniversaires :

En 2021, nous avons un prévisionnel de 173 personnes de 90 ans et plus.

Coût prévisionnel pour le CCAS : 16 € (ballotin de chocolat) x 173 = 2 768 €

Pour mémoire, le virement de 50 € est supprimé depuis le 1^{er} janvier 2021, soit une économie de 8 650 €

d) Mobilité des Séniors :

Le service de mobilité à destination des séniors « Mobival » est désormais installé et fonctionne bien. Ce service est aujourd'hui reconnu notamment des structures comme « Age et Vie ». Il a toutefois été perturbé en 2020 avec un arrêt du 16 mars au 3 juin 2020.

Nombre de déplacements en 2020 : 595

- **Recettes 2020 : 2 792 €**

Pour mémoire, recettes en 2019 : 4 539 €

Depuis le mois de juin 2020, Christine Alzingre assure « Mobival » et le remplacement de Marie Korbelt au portage de repas à domicile lorsque cette dernière est en congé ou en arrêt.

e) De nouvelles animations :

Le projet « Contes et mémoire » en lien avec l'association « A la lueur des Contes » a été modifié et revu à la baisse en raison de la pandémie. Pour cette année, 6 spectacles sont programmés, de mars à septembre 2021. Le spectacle créé suite au collectage de la mémoire de nos anciens est programmé les 24, 25, 26 et 27 novembre 2021 à la salle Jonsco.

Coût total du projet sur deux ans : 26 745 €

Subvention 2020 : 12 000 €

Nous avons dépensé : 5495 €

6 505 € sont donc dans l'excédent recettes de 2020.

Prévision recettes 2021 :

6 000 € du GIE IMPA

2 000 € de la région

Solde du GIE IMPA : 8 000 € en 2022

TRAVAIL SOCIAL

Le travail social se poursuivra en 2021 avec la distribution de chèques services, de colis alimentaires et le règlement de certaines factures énergétiques, autres types de factures et l'aide exceptionnelle versée aux salariés licenciés de chez Peugeot Japy.

L'année 2020 a vu une augmentation des dépenses de l'enveloppe des secours d'urgence, liée au contexte sanitaire et social dû à la pandémie. L'année 2021 suit cette augmentation avec

de nombreuses situations nouvelles, notamment des personnes jeunes, dont les contrats en intérim ont été rompus.

Nous prévoyons une enveloppe secours d'urgence pour 2021 d'un montant de 45 000 €.

Pour mémoire : enveloppe secours d'urgence en 2019 : 23 174 € et en 2020 : 35 333 €

Le CCAS, pour la troisième année consécutive, ne touche plus de subvention pour la permanence de Solidarité Femmes mais poursuit tout de même son engagement vis-à-vis de cette association. Le coût est donc de **3 000 €** à notre charge.

Pour mémoire : en 2020, l'association Solidarité Femmes a facturé 11 permanences au CCAS.

Ils ont maintenu les entretiens téléphoniques durant la période de confinement.

Concernant les recettes, la convention R.S.A. entre le CCAS et le Département couvre encore l'année 2021 sur les mêmes bases que 2020. Normalement, la subvention est allouée au prorata du nombre de dossiers instruits par le CCAS. La prévision 2021 est de : **28 800 €**

RESSOURCES HUMAINES

a) L'équipe du CCAS :

- Catégorie A :

1 directrice,

3 agents en filière sanitaire et sociale : 3 travailleurs sociaux (1 assistante sociale et 1 conseillère en économie sociale et familiale à 100% + 1 conseillère en économie sociale et familiale à 80%).

- Catégorie B :

1 agent en filière administrative : l'animatrice en charge des séniors,

- Catégorie C :

1 agent de la gestion administrative et comptable,

1 agent affecté à la gestion de l'accueil (80%),

1 agent adjoint technique pour le portage de repas à domicile,

1 agent en contrat PEC à temps complet

1 agent contractuel mutualisé avec la ville

b) La Gestion des remplacements :

Portage de repas et « Mobival » :

En 2020, dans un souci d'économie, nous avons sollicité les services de M. Franck Lecomte en contrat Ville, dans le but de venir en soutien sur « Mobival » et sur le portage de repas. Le binôme Christine Alzingre et Franck Lecomte sur ces 2 services fonctionne parfaitement. Nous avons retrouvé une certaine sérénité qui nous permet d'assurer et de développer au mieux ces deux services.

Service social :

Après le long arrêt maladie de Mme Vera Russo (de septembre à décembre 2020), celle-ci a repris ses fonctions le 3 décembre 2020 sur un mi-temps thérapeutique. Nous avons engagé une assistante sociale par le Centre de Gestion, Aline Amor du 18 novembre 2020 au 31 janvier 2021 en soutien des travailleurs sociaux. Mme Amor a terminé son contrat car elle a trouvé un emploi à temps plein au département de Haute Saône. Depuis, nous sommes à la recherche d'un travailleur social à mi-temps mais sans succès à ce jour.

Mme Vera Russo poursuit son mi-temps thérapeutique de manière certaine jusqu'à fin mai 2021 et nous verrons par la suite si celui-ci est renouvelé.

Coût prévisionnel d'un poste de TS à mi-temps : 1 400 €/mois

10 mois (le mois de janvier et de mars à novembre) : 14 000 €

Un travailleur social en apprentissage

Au vu de la difficulté à trouver un travailleur social pour compléter le mi-temps de Me Russo d'une part, et de soulager les travailleurs sociaux d'une partie du travail purement administratif, notamment dans la constitution des dossiers des usagers, il est opportun d'explorer d'autres solutions. Mais également dans un souci de transmettre un savoir-faire dans ce métier et ainsi d'avoir un vivier de compétences pour les prochaines années. Aussi, après une prise de contact avec l'IRTS et le CFA filière sanitaire et social de Bourgogne Franche-Comté, nous pourrions bénéficier d'une étudiante en troisième et dernière année de Conseillère en Economie Sociale et Familiale pour une année scolaire de septembre 2021 à octobre 2022.

Coût prévisionnel 2021 après déduction des aides de l'Etat et de la région : **6 100 €**

c) Un stagiaire DE JEPS

Nous pensons accueillir un stagiaire de Trajectoire Formation pour réaliser l'enquête « Ville Amies des Aînés », sur l'année scolaire 2021/2022, en alternance et- conventionné par l'Etat.

Dans le cadre de l'adhésion de la ville de Valentigney au réseau « Ville Amies des aînés », il est demandé de réaliser un portrait de territoire et d'établir un diagnostic que l'on peut considérer comme « Ville Idéale ».

d) Inclusion numérique

Nous avons prévu en 2020, l'intégration d'une personne en service civique pour une durée de 6 mois pour faciliter l'accès au numérique, qui a été annulée. Au vu de la situation sanitaire actuelle, il nous paraît pertinent de reporter cette opération en 2022. Nous avons l'agrément pour 3 ans.

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

Le PRE (Programme de Réussite Educative) auparavant géré par la ville via la Caisse des écoles est passé dans l'escarcelle du CCAS au 1^{er} janvier 2021.

Son budget global est de 107 611 € en dépenses et 108 000 € en recettes

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une des missions obligatoires du CCAS (décret N°95-562 du 6 mai 1995 et décret N°2016-824 du 21 juin 2016). Elle doit s'effectuer en début de mandature et concerne l'ensemble de la population du territoire communal. Elle fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration du CCAS. Ce rapport comprenant un certain nombre de préconisations a pour enjeux d'offrir une vision globale des besoins réels de la population. L'ABS est transversale et favorise l'articulation entre le CCAS, la commune et les autres intervenants dans le domaine social. Les objectifs d'une ABS sont principalement d'évaluer l'offre existante sur le territoire et les actions conduites par les différents acteurs sociaux et de fixer les actions à entreprendre pour répondre de manière rationnelle aux besoins de la population.

- 2 propositions :

1- Proposition très complète et sous traitée

A ce jour, le CCAS ne possède ni les ressources humaines ni les compétences pour réaliser une ABS complète sur le territoire communal de Valentigney.

Un devis a donc été demandé à la société Compas qui effectue la majorité des ABS pour les CCAS de France et notamment ceux de Montbéliard, Audincourt et Grand-Charmont entre autres.

L'ABS étant un processus sur la durée du mandat, il est possible d'organiser un programme pluriannuel de travail.

Coût pour une thématique : 13 200 € TTC - Coût pour 2 thématiques : 15 840 € TTC

2- Une proposition moins complète mais peu coûteuse

Concernant la thématique sur le public âgé, il s'agira d'un portrait de territoire qui sera réalisé par le stagiaire en BP JEPS dans le cadre de l'adhésion à « Ville Amies des Aînés ». Pour les autres thématiques, un recueil des données auprès de l'INSEE, des services de la ville, du CCAS et des partenaires sociaux sera élaboré par le personnel du CCAS et notamment la directrice. L'UDCCAS du Doubs propose des séances d'information et de formation concernant l'ABS.
Coût de l'adhésion annuelle à l'UDCCAS : 1107 €.

INVESTISSEMENT

Il est prévu pour 2021 l'acquisition de :

- 1 ordinateur portable + souris : 600 €,
- 1 photocopieur : 3 600 € TTC,
- 1 logiciel « banque de données » pour exploiter le fichier Personnes âgées : 5000 €,
- 1 petite armoire : 300 €.

